DLP 29-7-93001104
ISSN 0980-9384

Avertissements agricoles

55M - 22 juillet 1993

GRANDES CULTURES SEMENCES N° 9

(en collaboration avec les SUAD du Gard et de l'Hérault et les Coopératives SUD-CEREALES et de BARJAC

LUZERNE - PROTECTION DES GOUSSES VERTES

Dans les parcelles tardives qui sont encore au stade sensible (gousses vertes) il convient de surveiller essentiellement les PUNAISES et d'intervenir si nécessaire.

Dans de nombreuses parcelles le stade sensible aux attaques de ravageurs est dépassé : notamment dans l'Hérault. Cet avis ne concerne que les parcelles où l'on observe encore des gousses vertes.

TORDEUSES

Dans les parcelles non traitées et ayant subi une précoupe l'on peut encore observer des insectes en quantité supérieure au seuil l'intervention. Intervenir si nécessaire avec un produit à base d'endosulfan à 1000 g. de m.a./ha (nombreuses spécialités).

PUNAISES

Le vol est pratiquement terminé. Il est trop tard pour intervenir dans les zones habituellement attaquées.

TYCHIUS

Dans aucun relevé récent le seuil n'a été atteint mais il convient de continuer à surveiller les parcelles les plus tardives et qui n'ont pas été protégées.

PUCERONS

Ils sont observés dans certaines parcelles mais dans tous les cas avec une forte présence d'auxiliaires. Il ne devrait pas être nécessaire d'intervenir.

4° Jo 51 598



DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
ZAC D'ALCO B.P.3056
34034 MONTPELLIER CEDEX 01
Tél : 67.10.19.50

PUBLICATION PÉRIODIQUE
IMPRIMERIE DE LA STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
LE DIRECTEUR M. FREYDIER - N° D'inscription 531 AD
ABONNEMENT ANNUEL - RÉGISSEUR DE RECETTES DE LA D.R.A.F.
C.C.P. MONTPELLIER 5238-12 G

© Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation.

P 36